Des bandits ont fait feu sur des gendarmes

Ceux-ci furent blessés et l'un des individus se suicida

Paris, 13. — Une arrestation mouvementée a eu lieu au cours de laquelle deux gendarmes de la brigade de Paris ont été blessés peu grièvement par des malfaiteurs qu'ils venaient d'arrêter.

Cet après-midi, vers 2 heures, les gendarmes Paul Perrier et Louis Rappespui se présentaient dans un hôtel rue Gambais où on leur avait signalé la présence de deux individus recherchés pour une quinzaine de cambriolages comme à Meaux, Lagny, Nemours et dans la banlieue de Paris.

C'étaient les nommés Auguste Dumarque, 19 ans, garçon boucher, demeurant 3, rue Gambais et Raymond Bourdon, 22 ans, souteneur, sans domicile fixe.

Au moment où ces deux individus allaient être appréhendés, ils opposèrent une vive résistance. Bourdon réussit à s'échapper après avoir tiré sur les gendarmes plusieurs coups de revolver qui blessèrent ceux-ci légèrement. Puis, il se réfugia sur les toits d'un immeuble voisin rue du Grand-Prieuré. La maison ayant été cernée et l'immeuble visité par la police, on découvrit le cadavre de Bourdon qui, dans une mansarde s'était couché sur un lit et logé une balle dans la tête.

Son complice, qui avait été arrêté dans sa chambre a été conduit au commissariat rue de la Folie-Méricourt. Les gendarmes, dont l'état est heureusement peu grave, sont en traitement à l'Hôpital.

Le courtier en diamants allait vers un lieu sûr

Un habile pickpocket réussit à lui voler 800,000 fr. de pierreries

Paris, 13. — Un vol de plus de 800.000 fr. a été commis hier après-midi, rue de Châteaudun, à Paris. Son auteur, qui court encore, a fait preuve d'une audace et d'une habileté stupéfiantes.

Il était près de quatre heures et la circulation était intense. M. Maurice Otton-Daub, âgé de 75 ans, vice-président de la chambre des courtiers en diamants et perles fines, habitant rue Vaucelle, à Chatou, se préparait à entrer dans un établissement de crédit où il possède un coffre, afin de mettre en lieu sûr des perles et des pierres précieuses estimées 800.000 francs, qu'il portait dans un petit sac à main.

Tout à coup, un individu, porteur d'un sac semblable au sien l'aborda : « Excusez-moi, Monsieur, dit-il fort poliment, quelqu'un vous a craché dans le dos. Je vous préviens, car il vous serait probablement désagréable de continuer votre chemin avec un vêtement aussi souillé ».

M. Daub remercia son interlocuteur et posa son sac sur le trottoir, afin d'enlever son pardessus. Lorsqu'il eut constaté que celui-ci était effectivement sali, il décida d'aller le faire nettoyer dans un café voisin. Entre temps, le passant obligeant avait disparu. D. Daub reprit son sac.

Au bout de quelques pas, il s'aperçut que celui-ci semblait léger ; il l'examina. Le sac n'était pas le sien, et bien entendu, il était vide.

Le courtier, à qui les perles et les diamants avaient été confiés par des marchands de pierres précieuses, était désespéré de l'aventure, qu'il fut conter à M. Priolet, commissaire du faubourg Montmartre. La brigade spéciale de la police judiciaire, immédiatement avisée, a commencé une enquête.

Education physique et préparation militaire

LE 34e CONCOURS DE L'UNION

Dimanche dernier a eu lieu aux Tuileries, sous la présidence de M. Henry Paté Haut-Commissaire à l'Education Physique, le Concours annuel de l'Union, présidée par M. Adolphe Chéron, député de la Seine.

Cette fête grandiose avait attiré une foule considérable qui fut émerveillée devant les magnifiques résultats obtenus.

Cette année, 15 dotations furent mises au Concours: une de 5.000 fr. et deux de 1.000 fr., entre les militaires de la classe 22, sélectionnés, ainsi que douze de 1.000 francs, entre les jeunes gens pésentés par les Comités départementaux.

Un magnifique objet d'art fut attribué au Comité départemental dont le champion, Gilbert Caron, appartenant à « L'Ancienne de Roubaix », fut classé le premier dans le Championnat National.

Au Congrès de l'Association des Maires de France

LE RAPPORT DE M. TERQUEM

Strasbourg, 13. — Le Congrès de l'Association des Maires de France a siégé ce matin en séance plénière.

M. Terquem, maire de Dunkerque, vice-président de l'Association, a présenté un rapport sur la situation financière des communes dont l'Association, depuis l'armistice, demande l'assainissement, sur la répartition du fonds commun des contributions indirectes, répartition que le rapporteur voudrait plus stable et enfin sur la caisse d'avances aux communes, au sujet de laquelle le Congrès émet un vœu demandant au Parlement que le projet de loi relatif à la création de la Caisse d'avances reçoive la sanction législative.

UN DES CHARMES DE LA FEMME

Un des charmes de la femme réside indiscutablement dans la beauté de ses mains et il est bien naturel qu'elle s'afflige de les voir déparées par les rougeurs d'un eczéma tenace. Mlle Jeanne L'Hôte, à Sainte-Hélène (Vosges), avait en vain essayé tous les remèdes pour se défaire de cette affection pénible dont elle était atteinte depuis un an. Dès la première application de la Pommade Cadum, ce remède souverain des affections cutanées, elle fut soulagée et c'est avec la plus vive reconnaissance qu'elle proclame maintenant sa guérison parfaite.

Le maintien du personnel des tabacs

Paris, 13. — Le Ministre des Finances a reçu ce matin une délégation du groupe des parlementaires chargée de la défense des manufactures de tabacs et de la Fédération des Tabacs.

Le Ministre a déclaré à la Fédération qu'il insisterait pour le rétablissement des crédits concernant le maintien du personnel et l'approvisionnement normal qui lui paraîtraient nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du monopole dont il a toujours été partisan.

Nouveau programme d'enseignement et dédoublement du certificat

Paris, 13. — La Commission de l'enseignement a examiné une proposition de M. Henri Avril relative aux nouveaux programmes de l'enseignement primaire et au dédoublement du certificat d'études.

Comme conséquence de cette proposition la Commission estime qu'il y a lieu de remettre à l'étude et de remanier les arrêtés susvisés du 17 février dernier.

Le vœu de M. Avril a été adopté par l'unanimité de la Commission.

DERNIERE HEURE

Nous vous voyons venir M. de Lasteyrie !

Telle est la riposte de nos parlementaires à ses malices cousues de fil blanc

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Ainsi que nous le disons d'autre part, la Commission des Régions Libérées a été unanime hier, à réclamer la disjonction du budget des Régions Libérées de celui des dépenses recouvrables... sur l'Allemagne naturellement.ce qui se comprend.

Ainsi donc que nous le laissions prévoir mardi la Commission des R. L., au cours de sa séance de mercredi s'est prononcée contre la suggestion de la Commission des Finances qui tendait à faire examiner d'une manière officieuse, seulement par la Commission des R. L., les articles du projet de budget des dépenses recouvrables.

A leur point de vue, les parlementaires des R. L., en accord complet, ont demandé énergiquement la disjonction des dispositions préconisées par M. de Lasteyrie.

Comment la Commission des R. L. a pris son unanime decision

La résistance de nos représentants au lieu de s'affaiblir ne fait que fortifier. Voici comment la Commission fut amenée à prendre sa décision : M. Grousseau, président de la délégation s'est entretenu avec les délégués de la Commission des Finances. Il mit ensuite ses collègues au courant de cette entrevue, il leur fit part de la proposition qui leur avait été faite par M. Dariac. La discussion s'instaura immédiatement au sujet de la réponse qu'il fallait faire au Président de la Commission des Finances.

Tous les parlementaires présents y prirent part et plus particulièrement Léon Escoffier qui insista sur le point suivant :

La situation de la trésorerie n'est pas en cause

Il est maintenant établi que la situation de la Trésorerie ne sera allégée en aucune façon par le vote des articles que l'on tente d'introduire dans le projet de budget de 1923. De plus si nous laissons voter ces dispositions elles auraient un caractère définitif et leur application immédiate changerait brusquement au détriment des sinistrés, le régime en vigueur. Nulle faiblesse ne vous est donc permise.

Quant à la spéculation et aux abus on pourrait les réprimer

Si la Commission des Finances se décidait en notre faveur pour un projet qui a été acheminé vers elle nous l'examinerions avec toute l'attention nécessaire car nous sommes prêts à rechercher une formule qui mette un terme à la spéculation ou aux abus que les évaluations de dommages de guerre ont pu provoquer. Si donc nous sommes saisis des articles en question, nous les discuterons et les modifierons en toute connaissance de cause.

Si au contraire, la Commission des Finances entendait conserver le projet dans son intégralité, elle s'ériger ait en cour souveraine et empiéterait ainsi sur le domaine des autre: Commissions et nous lui laisserions toute la responsabilité des évènements que les nouvelles mesures pourraient provoquer.

Les sinistrés obtiendront satisfaction

Après l'entrevue de mardi,nous pouvons avoir confiance, car les représentants de la Commission des finances ont été à même de reconnaître l'inutilité et l'imperfection des textes gouvernementaux. Il n'est pas possible qu'on ne mette pas sur pied des dispositions mieux appropriées aux besoins du moment.

Après la vigoureuse intervention du député du Nord qui s'est montré l'un des plus ardents défenseurs des sinistrés, la Commisson décida de maintenir la résolution qu'elle avait prise précédemment c'est-à-dire de réclamer la disjonction des articles qui porteraient atteinte à la loi du 17 avril 1919.

M. Groussau a été chargé de porter cette décision à la connaissance du Président de la Commission des Finances.

Les obsèques des deux adjudants assassinés ont eu lieu aujourd'hui

Dortmund, 13. — Les obsèques des deux adjudants assassinés à Dortmund auront lieu demain matin avec la participation des troupes de la garnison.

Le différend anglo-russe est solutionné

Londres, 13. — Dans sa réponse au memorandum des Soviets, le gouvernement britannique note avec satisfaction que la Russie accepte les diverses propositions britanniques. Le gouvernement s'engage de son côté, au nom de l'empire britannique à ne coopérer contre la Russie ou les républiques Alliées de la Russie, à aucune entreprise des émigrés russes.

La note ajoute que le gouvernement des Soviets, ayant fait droit à toutes les demandes essentielles de l'Angleterre l'affaire se trouve ainsi réglée.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

Les fêtes de Rouba'x-Fraternité

ELLES AURONT LIEU LES 23, 24 ET 25 JUIN SUIVANT UN REMARQUABLE PROGRAMME

Les fêtes que le Comité des quartier du Tilleul, du Cheval-Blanc, du Pont-Rouge et de la Fraternité organise pour les samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 juin promettent de remporter un beau succès. Organisées au profit de l'Œuvre des Convalescents, nécessiteux chargés de famille de l'Hôpital de la Fraternité, il n'est pas douteux d'ailleurs que le public ne s'y intéresse vivement. Le programme, d'autre part, est tout à fait copieux. En voici les grandes lignes :

Samedi 23 juin. — A 20 h. 30, grande retraite aux flambeaux.

Dimanche 24 juin. — A 15 h., réception des Sociétés ; à 15 h. 30, réception de la Municipalité

A 16 h., grand carnaval d'été, doté de 2.000 fr. de prix.

A 17 h., concours de ballons pour enfants, place de la Fraternité.

A 19 h., grand concert par les Sociétés de musique ayant participé au cortège.

A 21 h., ballet et illuminations féériques, place de la Fraternité ; feux d'artifice.

Lundi 25 juin. — A 15 h., grande braderie, rue Jules Guesde, et rue de Lannoy.

A 19 h., concert par les Sociétés de musique.

LE CARNAVAL D'ETE DU DIMANCHE

Les inscriptions pour le grand Carnaval d'Eté du dimanche 24 juin, sont reçues chez M. Gilmet, rue Jules Guesde.

Voici la désignation des prix qui seront attribués aux lauréats :

PREMIERE CATEGORIE. — « **Plus beaux Groupes** », (minimum 10 personnes). — 1er prix, 275 fr. ; 2e 175 fr. ; 3e 100 fr. ; 4e 50 fr.

DEUXIEME CATEGORIE. — « **Plus beaux Costumes** », (couples. — 1er prix, 100 fr. ; 2e 75 fr. ; 3e 50 fr. ; 4e 30 fr. ; 5e 20 fr. ; 6e 10 fr.

TROISIEME CATEGORIE. — « **Couples originaux, pittoresques, comiques** ». — 1er prix, 100 fr. ; 2e 75 fr. ; 3e 50 fr. ; 4e 30 fr. ; 5e 20 fr. ; 6e 10 fr.

QUATRIEME CATEGORIE. — « **Personnes isolées** », (les plus beaux costumes). — 1er prix 50 fr. ; 2e 40 fr. ; 3e 30 fr. ; 4e 20 fr. ; 5e 10 fr. ; 6e 5 fr. ; 7e 5 fr. ; 8e 5 fr.

CINQUIEME CATEGORIE. — « **Personnes isolées** », (plus originaux, pittoresques, comiques). — 1er prix, 50 fr. ; 2e 40 fr. ; 3e 30 fr. ; 4e 20 fr. ; 5e 10 fr. ; 6e 5 fr. ; 7e 5 fr. ; 8e 5 fr.

SIXIEME CATEGORIE. — « **Primes supplémentaires tirées au sort entre les Musiciens travestis** », (minimum 15 instrumentistes). — 1er prix 175 fr. ; 2e 100 fr.

SEPTIEME CATEGORIE. — « **Plus beaux costumes pour enfants** », (coupes). — 1er prix 50 fr. ; 2e 40 fr. ; 3e 30 fr. ; 4e 20 fr. ; 5e, 10 fr. ; 6e 5 fr.

HUITIEME CATEGORIE. — « **Plus beaux costumes pour enfants** », (isolés). — 1er prix 30 fr. ; 2e 20 fr. ; 3e 10 fr ; 4e 5 fr. ; 5e 5 fr. ; 6e 5 fr.

CRÉMA
MARGARINE-BEURREE
Seuls fabricants : WAGNON et Cie, à Bondues
Téléphone 602, Tourcoing

Fêtes sportives de l'amitié franco-belge

Nous donnons ci-dessous le classement par zones des tirs effectués à ce jour à « ROUBAIX-FORTUNE ». Seules les sept zones centrales de la mouche sont retenues pour ce classement, qui ne constitue *qu'une indication* permettant aux tireurs d'améliorer leurs résultats.

Dès la terminaison du Concours, M. Camille Longuet, des « Carabiniers Lillois », micromètreur averti, procédera à l'aide de l'appareil breveté de « L'Union des Sociétés de tir de France » au mesurage au centième de millimètre des centres zonés qui auront été retenus.

Zone 1. — Bayard, Brognier, Capron, Delabassée, Liebert, Patin, Paul Edmond.
Zone 2. — Castrel, Collet, Delerue G., Leconte, César, Mahieu, Sennevil'e, Stiers, Vandaele, Verchain, Verdier, Vroms, Wargniez.
Zone 3. — Beudin, Delmasure, Demarchy, Desoille, Dicques, Gruygé, Leman, Lematre, Louchard, Rinskof, Verdonck, Villain.
Zone 4. — Bugnicourt, Bonte, Mme Commen, Degryse, Delerue Albert, Dupré, Fauvarque P., Leroux, Lacépé, Pellegaste, Pluquet, Roger Paul Trancart, Vanhecke, Wissocq.
Zone 5. — Barbieux, Bidault, Delnatte Oscar, Duchatel, Dusellier, Dervaux, Demulder, Delreux Desprez Guillien, Krieger, Salembier Louis.
Zone 6. — Bottel Léon, Chevalier, Calciucq, Casaeuran, Delnatte Edouard, Delcroix, Desmettre Gust., Dolé, Duforest, Dupuis, Dobigies, Eefrenne, Jemy Henri, Jean Emie, Lebrun, Lefebvre, Lechantre, Venant.
Zone 7. — Bosius, Bourgeois Louis, Cattoen, Delehant, Desmet, Florin, Paul, Heynaucke, Roland, Vandemeulebrouck, Vencent.

LA JOURNEE DU 17 JUIN

Programme de la journée : Le matin à partir de 8 heures sur le vaste terrain du Parc Jean Dubrulle, Finales des épreuves du challenge de la Fédération des Sociétés de Gymnastique de Roubaix-Tourcoing et leurs Cantons. De nombreux athlètes prendront part à ces épreuves. Le jury sera composé des dirigeants de toutes les sociétés participantes.

De 11 heures à Midi, Grand'Place, Grand Concert donné par la Musique municipale « La Grande Harmonie ».

A 14 heures 15, Rassemblement sur la Grand' Place de toutes les Sociétés de la Fédération auxquel'les se joindront plusieurs sociétés belges choisies parmi les plus importantes. Défilé : Grande-Rue, rue de Lannoy, rue du Chemin neuf. La Grande Fanfare, la Fanfare Delattre et la clique de la Concordia Harmonie participeront au cortège.

A 15 heures, au Parc Jean Dubrulle, Grande Fête gymnique et sportive. Attractions diverses. De 20 h. 45 à 23 h. 30, sur un vaste podium de 200 mètres carrés installé sur le perron de la Mairie : Fête de nuit, Ballets, Danses rythmiques. Productions lumineuses avec le concours de la Fanfare Delattre et de la Concordia Harmonie.

Echo des Fêtes Cyclistes de l'Amitié Franco-Belge (20-21 Mai)

LA REMISE DES COUPES D'HONNEUR

Une délégation du Comité d'organisation des Fêtes Cyclistes de la Pentecôte, à Roubaix, s'est rendue ces jours derniers auprès des divers Clubs lauréats pour la remise des Coupes d'honneur qu'ils avaient remportés. C'est ainsi qu'ont été successivement visitées la Fanfare Cycliste de Sweveghem, titulaire du Grand Prix d'Excellence fanfares ; la Fanfare Cycliste de la Marlière, à Tourcoing, titulaire du 1er prix fanfares ; la Société Vlig en Vrig d'Ingelmunster (1er prix de trompettes ; la Société Zenderkommer, de Guerne (1er prix de mouvements d'ensemble), auxquelles furent remis solennellement les Coupes généreusement offertes par le Nord Touriste, par M. G. Debuigne, président d'honneur de la Fanfare cycliste du N.-T. ; par M. Edm. Browaeys, vice-président d'honneur, et par MM. Fourgous.

Est-il besoin de dire que la délégation reçut partout le plus cordial accueil et que maints toasts furent portés en l'honneur de l'amitié franco-belge toujours plus vivace, toujours plus étroite.

UN VIEILLARD DANS LE CANAL

Hier matin, vers 9 heures, M. Joseph Croquison, âgé de 75 ans, demeurant à Tourcoing, rue des Trois-Pierres, 12, passait sur le quai d'Anvers, longeant le canal. Comme il allait arriver au pont Morel, il fit un faux pas et tomba dans le canal.

M. Alphonse Dewaele, charretier, demeurant à Watrelos, rue de la Tannerie, 17, s'est immédiatement porté à son secours et l'a retiré de l'eau sans difficulté. Le vieillard a été conduit au poste de police du 4e arrondissement où sa famille, prévenue, est venu le chercher.

ECLAIREZ !

M. Jean Ochin demeurant à Toufflers, a fait l'objet d'une contravention pour défaut d'éclairage à sa bicyclette

BALAYEZ !

Pour défaut de balayage du trottoir, Mme Vve Dazin, propriétaire, 105, Grande-Rue et M. Chantry, 48, rue de la Perche, ont récolté chacun une contravention.

...VIDEZ !

Une contravention a été relevée contre M. Degraeve, propriétaire, demeurant à Templeuve (Belgique) pour n'avoir pas fait vider à temps la fosse d'aisances de ses immeubles de la rue de la Balance.

ERA LA MARGARINE ..... AUX FRUITS ..... D'ORIENT
« Est un Produit Hygiénique »
« et Digestif. RECOMMANDE »
« aux Estomacs Délicats »
Dépôt : H. Germain, 10, Grand'Place, Tourcoing

MUTUELLE DES ANCIENS MILITAIRES D'ORIENT

(Section de Roubaix-Lanney et ses cantons)

La première assemblée générale obligatoire prévue dans les statuts de la Société aura lieu le dimanche 17 juin, à 11 heures précises au siège, 28, rue Pauvrée (Café Pandore).

Les membres du bureau se tiendront à la disposition des sociétaires à partir de 10 h. 30 pour la perception des cotisations, le pointage des carnets, ainsi que pour recevoir les nouvelles adhésions

GRANDE HARMONIE

Vendredi 15 juin, à 20 h. 15 précises, répétition générale. Programme du concert de dimanche prochain, Grande-Place, de 11 heures à midi.

CLUB ATHLETIQUE DELEZENNE

Ce soir, à partir de 6 heures, au boulevard de Reims, entraînement pour tous les athlètes. Epreuves diverses. Délégué : Debosscker.

CHORALE FRATERNELLE DELEZENNE

Vendredi 15 courant, à 8 heures précises, répétition partielle ; à 8 h. 30, répétition générale et communications importantes.

FUNERAILLES CIVILES

Aujourd'hui jeudi, à 15 heures, auront lieu les funérailles de la citoyenne Julie Savrey, décédée à Roubaix, à l'âge de 55 ans.

Tous les membres de la Libre-Pensée disponibles sont priés d'y assister. Réunion à 14 h. 3/4, à l'Hôpital de la Fraternité.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marie Lauwers, rue Saint-Maurice, 57. — Guillaumine Lahaye, rue Ommelet, imp. Dumas, 2. — Gisèle Vanlouwe, rue Longues-Haies, 60, c. Leman, 9. — Jean Debosschère, rue de Lannoy, 290, c. Remmery, 3.

Publications. — Léon Vandesteene, employé de commerce, et Marie Cattez, s. p., à Leers. — Victor Saverys, garçon boucher, et Suzanne Picavet, papetière. — Julien Ceuninck, teinturier-dégraisseur, à Tourcoing, et Hélène Coigné, cabaretière. — Auguste Petit, tailleur d'habits, et Marie Villers, soigneuse, à Roubaix.

Décès. — Barthélemy Delcour, 64 ans, rue Gelvani, 30. — Hélène Vanmullem, 41 ans, ép. Crawat, rue Marengo, c. Dufort, 21. — Auguste Herscoap, 57 ans, rue Lannoy, 374.

WATTRELOS

LE 25e ANNIVERSAIRE DU CERCLE HORTICOLE. — Le temps semble enfin vouloir favoriser les projets d'exposition pour dimanche et déjà on peut escompter un plein succès.

La grande salle de l'Innovation 13,Grand'Place mise gracieusement à la disposition du Cercle sera occupée par les horticulteurs professionnels.

La salle du Café Lecomte, 15, Grand'Place sera occupée par les sociétaires exposants, tous amateurs. M. Joly, jardinier-chef de la Ville de Tourcoing, dont le dévouement est inlassable, a bien voulu accepter la tâche difficile et lourde de l'organisation générale. Par le souvenir de l'exposition qu'il a organisée rue de l'Hospice à Roubaix l'an dernier, on peut être sûr que Wattrelos aura l'occasion d'admirer dimanche prochain une vraie merveille dans ce genre.

Cette exposition qui durera deux jours coïncidant avec la ducasse attirera sûrement de très nombreux visiteurs.

CONTRAVENTIONS. — Contraventions à Oge Aline, demeurant à Herseaux ; Malfait Euphrasie, demeurant à Dottignies, pour défaut de lanterne à leurs vélos ; Balcaen Léopold, chiffonnier au Winhoute, pour ivresse ; Teirlynck Charles et Tuyttens Achille, demeurant rue du Tilleul, pour violences.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, consultations de nourrissons aux lieux et heures ci-après :

A 9 heures, à l'école de filles de la rue de Tourcoing.

A 14 h. 30, à l'école de garçons de la Baillerie.

VACCINATIONS GRATUITES.— Jeudi, séances de vaccinations gratuites aux lieux ci-après :

1. A l'école de filles rue de Tourcoing, à 10 heures ;
2. A l'école de garçons de la rue du Sapin-Vert, à 10 heures ;
3. A l'école de garçons de la Baillerie, à 16 heures.

Les enfants de moins d'un an, ceux nés en 1913 et les personnes nées en 1903 sont soumis à la vaccination antivariolique obligatoire. Les séances de vaccinations publiques sont gratuites pour toutes les personnes sans distinction d'âge.

L'huile de table des BÉNÉDICTINS est une BÉNÉDICTION pour les ménagères
EN VENTE PARTOUT

CROIX

EN TRAVAILLANT. — Aux machines agricoles, M. Prosper Charbonnel, 44 ans, demeurant rue d'Arcole, à Roubaix, en sectionnant des pièces de tôle a eu le médius et l'annulaire gauches engagés dans les organes de la machine. Il s'est fait une plaie grave à l'annulaire et l'extrémité du médius a été amputé. 50 jours de repos.

EN TOMBANT DE LA BALANÇOIRE. — Mlle Lévina Kint, 16 ans demeurant rue de Strasbourg, soigneuse à la Colonnière de Croix, est tombée de la balançoire et s'est fracturée les deux os de la jambe droite. M. le docteur Barroyer lui a donné ses soins et lui a prescrit un repos de deux mois.

WASQUEHAL

POUR LES PUPILLES DE LA NATION. — L'Office Départemental des Pupilles de la Nation a désidé d'organiser pour la période du 25 juillet au 25 septembre des colonies de vacances pour les pupilles âgés de 8 à 15 ans, des deux sexes, dont l'état de santé nécessite un séjour soit à la mer, soit à la campagne ou à la montagne. Les demandes d'admission à ces colonies devront être faites par les parents ou tuteurs à la Mairie 1er guichet avant le 16 juin.

POUR ALLER EN BELGIQUE — Les personnes qui ont obtenu une carte d'identité non timbrée pour se rendre en Belgique, doivent rapporter la dite carte à la Mairie le plus tôt possible. Les personnes qui devront se rendre en Belgique devront se munir d'une carte d'identité timbrée à quatre francs. S'adresser à la Mairie, 2e guichet.

SUCCES SCOLAIRE. — Nous sommes heureux d'apprendre le succès remporté par M. Dycke, directeur de l'école des garçons du Centre et par Mme Vermeret, directrice de l'école des filles du Centre, qui ont respectivement présenté 12 et 11 élèves à l'examen du certificat d'études primaires. Tous ces élèves ont subi avec succès cet examen.

BLESSE AU TRAVAIL. — A la teinturerie Hannart, le sieur J.-B. Sadaune, 65 ans, 1, rue de Paris, à Mons-en-Barœul, s'est enfoncé la pointe d'un couteau dans la paume de la main gauche en coupant un morceau de tissus. Il en est résulté une plaie de la face palmaire de la main gauche nécessitant un repos de 15 jours. Docteur Butin.

LYS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. Boutemy frères, filateurs, la nommée Peters Joséphine, 15 ans, rattacheuse, à Hem, a glissé et est tombée dans la salle de filature. Arthrite du cou de pied gauche, suite entorse péronéo-tibiale. 10 jours de repos.

— Chez M. Pouillet, tanneur, le nommé Landrez Alfred, 50 ans, écharneur à Estaimbourg, a glissé sur un lébris de peau humide, chute et choc du côté de la poitrine. Contusion des trois dernières côtes. 8 à 10 jours de repos.

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Denise Pauwels, rue de Toufflers, 43. — Lucienne Delcambre, rue du Cohem, rangée Bouche, 1.

Publication. — Georges Pluquet, journalier et Angéline Mauffroy, soigneuse.

Décès. — Duquenne Florimond, 63 ans, rue Pasteur, impasse Fournier, 7.

Comme finesse de parfum et qualité sélectionnée des matières premières employées dans la fabrication, rien n'égale
"Cakeoma" QUEEN CAKES
pour faire vingt petits gâteaux exquis
et "SPONGEOMA"
pour confectionner Roulades, Sandwichs, Babas et tous gâteaux légers
Préparés par les fabricants du CAKEOMA
En vente dans toutes les bonnes Epiceries

ANNAPPES

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu aujourd'hui, à 15 heures, au local habituel, salle de la Mairie.

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES — La vérification des poids et mesures aura lieu, pour la commune, le vendredi 15 juin, à 11 h. 30, chez M. Spriet, au jardin de l'Arc, rue du Grand-Bois.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

L'escroc Hack à l'ombre

Le nommé Hack, arrêté à Tourcoing sous l'inculpation d'escroquerie, a été amené aujourd'hui au Parquet de Lille et écroué par M. Blanchard, juge d'instruction.

UN SUICIDE RUE DU DAHOMEY

Mme Desmettre née Louise Loppens, 45 ans, ménagère rue du Dahomey 99, atteinte de neurasthénie depuis de longues années, a mis fin à ses jours en se pendant à la poignée de la porte de sa chambre à coucher.

M. Bouvet, commissaire de police, a procédé aux constatations légales.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Au peignage de MM. A. Malard et Cie, rue de Guisnes, 74, un laveur, Vanabost Arthur, 40 ans, rue du Touquet 234 bis, en abattant une courroie avec une perche, a glissé et est tombé d'une hauteur de trois mètres. Fracture du bras gauche, fracture malléolaire de la jambe droite, contusions avec épanchement des genoux, plaies contuses du thorax, des épaules et des coudes. Repos, 3 mois

— A la laimère de l'Alma, filature, 16, rue d'Alma, une soigneuse, Halstein Eléonore, 18 ans, rue du Flocon, 73, en nettoyant son métier, a eu le médius droit pris dans les peignes. Plaies par ratissage. Repos vingt jours.

— Aux établissements Tiberghien, boulevard Industriel, 50, un manœuvre, Kindts J.-Bte, 58 ans, rue de Gand, 602, est tombé d'un camion et s'est fait une entorse au genou droit. Incapacité de travail de 20 jours.

CLASSE 1924

Les tableaux de recensement des jeunes gens de la classe 1924 ont été affichés sur les murs de l'Hôtel de Ville, côté de la rue de la Paix.

654 conscrits y figurent, savoir : Canton Nord, 1er contingent, 32 ; 2e contingent 27. — Canton N.-E., 1er contingent, 115 ; 2e contingent, 173 ; Canton uSd, 1er contingent, 130 ; 2e contingent, 178.

ALLAITEMENT MATERNEL

Les personnes allaitant leur enfant et ayant déjà touché la prime d'allaitement, doivent se présenter aujourd'hui jeudi, 14 juin, de 9 heures à 11 heures, pour recevoir l'allocation de mai.

Se munir de la carte verte délivrée par la Sauvegarde des Nourrissons et de la carte d'identité.

EX-DISCIPLINAIRES BRASSARDS ROUGES

Les Sociétaires ayant reçu une convocation cette semaine sont priés de se rendre personnellement et sans retard au siège, 82, rue de la Laisence pour prendre connaissance de leur dossier qui doit être retourné revêtu de leur signature pour passer sous peu au tribunal de dommages de guerre. Les retardataires se verront reportés à la cession d'octobre.

40e TIRAGE AU SORT DE 306 OBLIGATIONS DE L'EMPRUNT DE 1903

Le Vendredi 15 Juin 1923, il sera procédé à l'Hôtel de Ville, à 10 heures du matin, au 40e tirage au sort de 306 obligations de l'emprunt de 1903, remboursables à partir du 15 Juillet prochain.

CONCERT PUBLIC

Dimanche 17 Juin à 17 heures kiosque de la Place Thiers, Concert public par la Fanfare « Les Intimes », sous la direction de M. Ch. Béhiels (O.A.).

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean Cruypenninck, Boulevard Gambetta, 305. — Emile Turck, rue Jourdan, 17.

Décès. — Théophile Degroote, 66 ans, rue de Lille, 121. — Andrée Delcroix, 2 ans, rue Nationale, 122. — Amélie Slock, 86 ans, rue Hoche, 16. — Louis Preuvost, 23 ans, rue Nationale, 122.

Grand choix d'Appareils pour faire la
"Cuisine au Gaz"
MAGASIN DE VENTE :
27, Rue Carnot

RONCQ

ACCIDENT D'AUTO

Une collision s'est produite vers 18 heures, route Nationale, près de la ferme Bonte, entre l'auto de M. Landouzy Jules, imprimeur à Lambersart, se dirigeant vers Lille et une auto dont le propriétaire est jusqu'ici inconnu. Cette dernière, en voulant doubler celle de M. Landouzy l'a heurtée si violemment qu'elle a été jetée dans le fossé bordant la route. M. Landouzy, sa femme et son beau-fils, qui se trouvaient dans le véhicule ont été projetés dans un champ voisin, ne se faisant heureusement que quelques blessures insignifiantes. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Réal, ils ont pu regagner leur domicile. Quant à la machine, elle a été fortement endommagée.

Le propriétaire de l'auto, cause de l'accident, est activement recherché.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'établissement d'horticulture Victor Lefebvre, rue de Roubaix à Mouvaux, le nommé Blanchet Magloire,59 ans terrassier, demeurant rue de Lille, 41, à Mouvaux, en glissant sur le sol détrempé a glissé sur sa brouette s'est contusionné le côté droit. 12 jours de repos.

CARROUSEL AU PROFIT DU MONUMENT AUX MORTS. — C'est dimanche prochain 17 courant qu'aura lieu le grand carrousel organisé au profit du Monument aux Enfants de Mouvaux morts pour la France. De nombreux lots seront attribués aux gagnants ainsi que des primes d'ornement de voitures.

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Georges Declerck, rue Gambetta, 43.

Publications. — Louis Vanhove, rentier, rue de Tourcoing, 332 et Jean Herman, s. p.

Décès. — Jean-Baptiste Callens, 47 ans, journalier, rue de l'Epinette, 58.

EN BELGIQUE

MENIN

NOCES D'OR

M. Sergeant Raymond, âgé de 74 ans, marié à Menin, le 10 mai 1873 avec Desoyne Adélaïde, 72 ans, ont dignement fêté leurs noces d'or.

Accompagnés de leurs enfants et petits-enfants, ils se sont rendus à l'Hôtel de Ville, où ils ont été reçus par l'Administration communale

Dans la salle de réunion du Collège échevinal, le distingué bourgmestre, M. Debunne a délicité chaudement les jubilaires et leur a remis un diplôme et une gerbe de fleurs. Un vin d'honneur a été servi.

Sur le parcours du cortège, des arcs de triomphe avaient été dressés et une foule de curieux applaudissaient les vieillards et leur remettaient des fleurs.

La Philharmonie Royale du Casino a donné une sérénade aux bons vieux à leur domicile, rue Royale, 75.

COURTRAI

Une FEMME se NOIE VOLONTAIREMENT

Mlle Coussement Marie-Thérèse, âgée de 29 ans, rue de Gand, 6, s'est jetée mardi dans la matinée dans le canal de Courtrai, à Bossuyt, au lieu dit « Luypaardsburg », sous les yeux d'un passant, qui s'est jeté aussitôt à l'eau, mais ne parvint à la ramener sur la berge que lorsqu'elle avait déjà cessé de vivre.

On ne sait à quelle cause attribuer ce suicide

SURMENÉS
Six PILULES GIP par jour reconstituent le système nerveux.
4f40 | Fl.-11, Rue J.-Bara, Paris et Pharm.

Jeux & Education Physique

La Xme Exposition canine de Lille

LE PALMARES (Suite)

Pointers pesant moins de 25 kil. (chiens). — Classe ouverte n° 124 (chiens). — 1er prix, Tom, à M. P. Favrelle. — Classe limitée, n° 125 (chiens) : 1er prix, Udo de Ramillies, à M. Verbanck.

Setters anglais. — Classe ouverte n° 129 (chiens) : 1er prix, Tango de Chanforgeail, à M. Fouquet. — Classe limitée, n° 130 (chiens) : 1er prix, Duc, à M. H. Créteur. — Classe jeunes, n° 131 (chiens) : 1er prix, Black, à M. E. Camberlin.

Classe élevage, n° 132 (chienne) : 1er prix, M. P. Favrelle. — Classe jeunes, n° 131 (chiens) : 1er prix, Black, M. E. Camberlin. — Classe élevage, n° 132 (chienne) : 1er prix, Diane, à M. E. Camberlin. — Classe ouverte, n° 133 (chiennes) : 1er prix : Djime, à M. E. Camberlin.— Classe limitée n° 134 (chiennes) : 1er prix, Unique, à M. V Conreur : M. T. H. Diane, à M. A. Méry. — Classe jeunes, n° 135 (chiennes) : 1er prix, Myrka, à M. Le Bon. — Classe couples, n° 136 : 1er prix, Dick (mâle), Djime (femelle), à M. Camberlin. — Classe groupes, n° 137 : 1er prix, Dick, Tref du Své, Black, Tom (mâles) Diane, Djime (femelles), à M. E. Camberlin.

Setters Gardons. — Classe d'élevage, n° 138 (chiens et chiennes) : 1er prix, Unic, à M. R. Marchand. — Classe gagnants n° 139 (chiens) : 1er prix, Unic, à M. R. Marchand. — Classe ouverte, n° 130 (chiens) : 1er prix, Roland, à M. L. Maillet. — Classe jeunes, n° 141 (chiens) : 1er prix, Vélo, à M E.